

Programme circonflexe

Nouvelle offre favorisant l'accès aux plateaux sportifs et aux équipements du Centre sportif La Ruche

Magog, le 27 août 2026 – Dans le cadre du programme circonflexe, la Ville de Magog, en collaboration avec le Centre sportif La Ruche, est fière d'annoncer une nouvelle offre favorisant l'accès aux plateaux sportifs et aux équipements du centre. Les vendredis de septembre à juin, entre 19 h 15 et 20 h 30, ainsi que lors de certains congés fériés et pédagogiques, la population pourra utiliser gratuitement les gymnases et la piscine du Centre sportif la Ruche.

Du matériel sportif sera mis à la disposition des usagers, comme des ballons de tous types, des paniers de basketball, des petits buts, des cordes à danser, etc. À la piscine, des ateliers aquatiques seront proposés pour encourager l'initiation à la natation. Une structure gonflable de type Wibit sera également accessible.

L'objectif de ce projet est d'encourager la pratique d'activités physiques en permettant une meilleure accessibilité aux équipements. Il s'inscrit dans une volonté commune d'enrichir l'offre de services sur le territoire tout en optimisant l'utilisation des infrastructures, notamment par l'augmentation de plages horaires disponibles. Cette nouvelle offre, axée sur l'inclusivité et l'accessibilité, contribue à la mise en œuvre des orientations prévues dans le plan d'action de la Politique du sport, de l'activité et du plein air.

À propos de circonflexe

Circonflexe – prêt-à-bouger – est une initiative du gouvernement du Québec qui vise à rendre l'équipement sportif, récréatif et adapté accessible gratuitement à la population partout au Québec dans le but d'augmenter et de favoriser, de façon durable, la pratique régulière d'activités physiques, sportives et récréatives.

Circonflexe est coordonné en région par le Conseil Sport Loisir de l'Estrie et propulsé par le Réseau des unités régionales de loisir et de sport du Québec, grâce à la contribution financière du ministère de l'Éducation du Québec.

L'horaire et les détails du projet sont disponibles sur le site Internet du Centre sportif La Ruche au centresportiflaruche.com/circonflexe.

circonflexe



- 30 -

Source et information :

Direction des communications, technologies et services aux citoyens
Ville de Magog
819 843-3333, poste 444

